

Compte-Rendu de la Commission qualité des milieux de la Baie de Vilaine

15 décembre 2015

Présents : Emmanuel FLAHAUT (CDBKLD), Bernard TOBIE (CRC Bretagne Sud), Dominique BOCCAROSSA (Entre Mès et Vilaine), Marie-Armelle ECHARD (Entre Mès et Vilaine), Jean-Claude MENARD (Estuaires Loire Vilaine), Flore SALAÜN (IAV).

Ordre du jour :

1. Organisation de la commission :

- Election du référent de la commission
- Revue des membres de la commission

2. Elaboration du plan de gestion durable de la baie de Vilaine :

- Revue des actions listées en atelier « qualité des milieux » lors du Comité d'estuaire de mars 2015
- Définition des priorités de travail

1. Rappel du contexte

Cette Commission thématique se réunit dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route du Comité d'estuaire par rapport à la qualité de l'eau en baie de Vilaine. L'objectif est de définir les actions à mettre en place et de les prioriser.

Les priorités d'action qui auront été définies lors de chaque commission thématique seront présentées au Comité d'estuaire de janvier 2016.

2. Organisation de la commission

Les participants à la commission qualité des milieux sont listés dans le tableau suivant. Les inscriptions ont été libres.

	Prénom Nom	Organisme	Coordonnées mail
1	Hervé PONTHEUX	Agence de l'Eau Loire Bretagne Délégation Ouest Atlantique	hervé.ponthieux@eau-loire-bretagne.fr
2	Céline D'HARDMILLE	CDPMEM 56	cdhardville@bretagne-peches.org
3	Marie Armelle ECHARD	Asso entre Mès et Vilaine	marie-armelle.echard@wanadoo.fr
4	Jean-Claude MENARD	Association ELV	jc.menard@club-internet.fr
5	Bernard TOBIE	CRC Bretagne Sud	tobie@orange.fr
6	Jean-Marc CARREAU	Président Copil "Marais de Redon et de Vilaine"	jean-marc.carreau@neuf.fr
7	Dominique Boccarossa	Asso entre Mès et Vilaine	boccarossadom@free.fr
8	Emmanuel FLAHAUT	CDBKLD	eflao@wanadoo.fr

Il a été convenu, que des organismes qui ne se sont pas inscrits pourront participer à la suite des travaux, en fonction des sujets de travail définis par la commission thématique (élus, DDTM, Conseils Départementaux, DREAL, techniciens des opérateurs locaux N2000 et milieux -PNR Golfe Morbihan, Cap Atlantique-, agriculteurs, Conservatoire du Littoral).

Il n'a pour l'instant pas été défini de référent à cette Commission thématique. Deux référents pourraient être définis, en fonction des actions menées. Il sera nécessaire de le faire définitivement afin de faire le lien entre la commission et le comité d'estuaire.

3. Elaboration du plan de gestion durable de la baie de Vilaine

Les actions identifiées en atelier de travail lors du Comité d'estuaire de mars 2015 ont été détaillées et débattues. Les actions débattues en séance sont listées dans le tableau ci-dessous.

Les actions qui se dégagent :

- Problématique des huitres creuses dans l'estuaire : voir si cette problématique touche d'autres sites en baie de Vilaine. Si oui, on considère que les actions menées par la commune de Billiers dans son port constituent un site pilote. Accompagnement de la commune et suivi avant et après travaux. Retour d'expérience auprès des sites N2000 de la baie de Vilaine et du CEVA. 2016.
- Modalités d'intégration des Schémas Régionaux de Continuité Ecologique en baie de Vilaine pour favoriser la continuité écologique et valoriser le lien terre-mer dans la baie. 2016.
- Améliorer les fonctionnalités hydrauliques des marais littoraux : bilan de la situation actuelle sur les marais du St Eloi et les marais estuariens, animation des réflexions/travaux sur Pénerf et Le Mès – Pont Mahé. 2016.
- Lancer la maîtrise d'ouvrage sur le site N2000 en estuaire de Vilaine pour porter les actions sur la qualité des milieux : courrier collectif (élus, assos, usagers,...) à adresser aux services de l'état et à l'AAMP par rapport à la nécessité de lancer les actions et demande d'un planning. 2016.
- Gestion des déchets conchyliques :
 - Filets de catinage : action menée par le Comité National de la Conchyliculture.
 - Recyclage des coquilles : porté à connaissance des actions menées sur le territoire, lien à faire avec le recyclage des vases (2017)
- Améliorer les connaissances du milieu marin : Inventaire mené par ELV en 2016 autour des basses de la baie de Vilaine (faune et flore).

Les actions sur lesquelles la commission n'a pas pu statuer, à débattre en comité d'estuaire :

- Suivi de l'évolution des plages de l'estuaire de la Vilaine : plages de Billiers, plage de Poudrantaïs ? est-ce une problématique rencontrée par les autres communes ? mobilisation du Comité d'estuaire en fonction de la réponse à cette question qui sera posée lors du prochain Comité d'estuaire.

Les actions à mener en lien avec les autres commissions :

- Qualité de l'eau :
 - Centralisation, synthèse et communication des données sur la qualité de l'eau en baie de Vilaine (suivis Ifremer, ARS, IAV, porteurs de projet) : 2016
 - Mise en place d'une sonde pour le suivi en continu de la qualité de l'eau en estuaire : 2017
- Communication / sensibilisation :
 - Conférences scientifiques : conférence Estuaires Loire Vilaine sur le suivi des laminaires (avec autre sujet ?) et sur les suivis ornithologiques en estuaire de Vilaine à intégrer aux autres suivis menés sur le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et sur le bassin du Mès et de Pont Mahé. 2016.
 - Entretien des plages : faire le bilan de la communication actuelle sur l'ensemble des plages de la baie de Vilaine (sur tous les aspects : qualité de l'eau, sécurité, nettoyage de la plage, pêche à pied...), points forts et points faibles. Préconisations. 2017.
 - Utiliser au maximum les bulletins municipaux pour communiquer sur les différentes actions menées sur le territoire
- Gouvernance : il est important de mener une réflexion sur la gouvernance en baie de Vilaine et du rôle du Comité d'estuaire dans cette gouvernance. Il serait intéressant que la Comité d'estuaire puisse émettre des avis sur les projets en baie de Vilaine. Voir ce qui se passe à l'étang de Thau.